



Municipalité de Saint-Apollinaire

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE RÈGLEMENT 802-2017

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 mars 2017, le Conseil a adopté le projet de règlement no 802-2017 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage no 590-2017 et ses amendements afin de modifier une norme relative à la localisation et l'implantation d'une aire de stationnement pour les habitations bifamiliales jumelées.

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et peut être consulté au bureau municipal, 11, rue Industrielle, pendant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 26 avril 2017 à 19 h, à la salle du Conseil. L'objet de cette rencontre est d'expliquer le projet de règlement, les conséquences de son adoption, les dispositions susceptibles d'approbation référendaire et les modalités d'exercice de ce droit.

Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette consultation.

Donné à Saint-Apollinaire le 18 avril 2017.

Cathy Bergeron
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur, ainsi que dans l'Apollinairois d'avril 2017.

Donné à Saint-Apollinaire le 18 avril 2017.

Cathy Bergeron
Directrice générale adjointe

S'UNIR POUR RÉUSSIR !